

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

157028

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 107089 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABBAROU HAFET ITIMAD

Date de naissance : 12-08-75

Adresse :

Tél. : 06 66 991257 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Meriem SEMLALI
GYNECOLOGUE OBSTETRICIENNE
8, Rue de Fes Imm. Marhaba
2 étage Appt N°2 - TANGER

Tel: 05 39 93 29 29 - GSM: 06 63 01 80 20

Date de consultation : 3/2/2009

Nom et prénom du malade : Aya ABBAROU HAFET ITIMAD Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Malaria

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

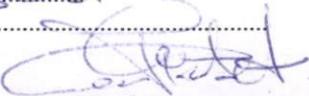
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Tanger

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
2.93	3		9450DH	DR M. M. M. GYNECOLOGUE OBSTETRICIENNE 8, Rue de Fes (m. Marhaba) 2 étage App. N°2 - TANGER Tel: 05 39 93 29 29 - GSM: 06 53 01 80 20
3	ce 16 plus			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the center and 8 at the ends. A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left. A second horizontal arrow labeled 'G' points to the right, and a second vertical arrow labeled 'B' points downwards.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MERIEM SEMLALI

Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Maladies du sein
Stérilité du couple



الدكتورة مريم السملالي
اختصاصية في أمراض النساء و الولادة
أمراض الثدي
العقم

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE

Nom:

Prénom:

Agacaud Mabat
ITmed

3.2.23

Uterus augmente
légerement et
Tc-Hc avec présence
de deux firmes
intestinales

Israël - RAS

Le docteur est limb

Dr Meriem SEMLAI
GYNECOLOGUE OBSTETRICIENNE
8 Rue des Es Imm. Marhaba
2 étage Appart N°2 - TANGER
Tel: 05 39 93 29 29 - 05 32 04 80 20

Docteur MERJEM SEMALI
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Maladies du sein
Stérilité du couple

الدكتورة مريم السماللي
الاختصاصية في أمراض النساء و الولادة
أمراض الثدي
العقم

Note d'honoraire

للس 03-02-2023

m^e Agoud Rabet Stimad

Σ + Echo prévenne

₴ 450 DH

Quatre Cent Cinquante dinars

Dr. Meriem SEMALI
GYNECOLOGUE OBSTETRICIENNE
B. Rue de Fes Immp. Marhaba
2 étage Appt N°2 - TANGER
Tel: 05 29 93 29 29 - GSM: 06 63 01 80 20



Docteur MERJEM SEMLALI
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Maladies du sein
Stérilité du couple



الدكتورة مريم السملالي
اختصاصية في أمراض النساء و الولادة
أمراض الثدي
العقم

Tanger, Le

3.2.23

طنجة في

Amputation A genou
Arabe
—

Osteod.
—
ACP \ Ca-mal
Ny-Boit

Dr. Meriem SEMLALI
GYNECOLOGUE OBSTETRIENNE
B. Rue de Fes Imm. Marhaba
2 étage Appart N°2 - TANGER
Tél: 05 39 93 29 29 - GSM: 06 63 01 80 20